« PLAN D'ENTRETIEN »

Chère cliente, Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un véhicule de notre marque.

Les informations que vous trouverez ci-dessous, précisent les interventions à réaliser dans le cadre de l'entretien de votre véhicule et correspondent aux conditions de roulage que vous avez prévues.Elles vous permettent d'anticiper vos opérations d'entretien.

La périodicité des révisions dépend de la durée et du kilométrage. Il est impératif de respecter le premier des deux termes atteint.
Le diagnostic embarqué peut vous indiquer la nécessité d'anticiper l'entretien par l'intermédiaire de l'allumage d'un témoin.

ENTRETIEN	Condition d'utilisation normales	Conditions d'utilisation sévères*
OPÉRATIONS SYSTÉMATIQUES		
Révisions : opérations systématiques	Tous les 20000 Km / 1 an(s)	Tous les 15000 Km / 1 an(s)
OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Remplacement du filtre d'habitacle	Tous les 20000 Km / 1 an(s)	Tous les 15000 Km / 1 an(s)
Remplacement du liquide de frein	Tous les 2 an(s)	Tous les 2 an(s)
Contrôle du réglage des projecteurs	4 an(s) Puis tous les 2 an(s)	4 an(s) Puis tous les 2 an(s)
Remplacement du filtre à air	Tous les 40000 Km / 4 an(s)	Tous les 30000 Km / 4 an(s)
Remplacement des bougies d'allumage	Tous les 40000 Km / 4 an(s)	Tous les 30000 Km / 4 an(s)
Remplacement de la courroie d'entraînement des accessoires	100000 Km / 6 an(s) Puis tous les 200000 Km / 12 an(s)	105000 Km / 6 an(s) Puis tous les 210000 Km / 12 an(s)
Remplacement de la courroie de distribution	100000 Km / 6 an(s) Puis tous les 200000 Km / 12 an(s)	105000 Km / 6 an(s) Puis tous les 210000 Km / 12 an(s)
Contrôle du PH de liquide refroidissement	120000 Km / 4 an(s) Puis tous les 20000 Km / 1 an(s)	120000 Km / 4 an(s) Puis tous les 15000 Km / 1 an(s)
Remplacement du liquide de refroidissement	Tous les 180000 Km / 10 an(s)	Tous les 165000 Km / 10 an(s)
Remplacement du kit de courroie d'entrainement des accessoires	200000 Km / 12 an(s) Puis tous les 200000 Km	210000 Km / 12 an(s) Puis tous les 210000 Km
Remplacement du kit de distribution	200000 Km / 12 an(s) Puis tous les 200000 Km	210000 Km / 12 an(s) Puis tous les 210000 Km

HUILES MOTEURS AUTORISÉES

00W20 B71 2010 (C5) - 00W30 B71 2312 (C1C2) - EM:00W30 B71 2312

Je certifie, …….. avoir pris connaissance des conditions d'entretien de mon véhicule

j'ai choisi : ☐ Entretien normal ☐ Entretien sévérisé

Le : ……

Signature

Si vous êtes amené(e) à modifier vos conditions d'utilisation et que ces dernières répondent alors aux caractéristiques d'une utilisation sévère définie dans le carnet d'entretien, vous devrez appliquer le plan d'entretien séverisé décrit ci-dessous.
Nous vous recommandons de joindre ce feuillet à vos documents de bord, en cas de perte,il vous suffit de le demander à votre point de vente PEUGEOT ou de vous rendre dans votre espace personnel MyPeugeot (www.mypeugeot.fr).

*Conditions d'utilisation sévères :

Si vous répondez à l'une ou plusieurs des conditions sévères d'utilisation suivantes un entretien spécifique sera nécessaire :

- Porte à porte permanent.
- Utilisation urbaine (type taxi, ambulance, vitesse moyenne inférieure à 20 km/h, auto-école).
- Petits trajets répétés (inférieur à 10 km) avec moteur froid (après arrêt supérieur à 1 heure).
- Séjour prolongé dans :des pays à atmosphère poussiéreuse, des pays possédant des carburants inadaptés aux recommandations du Constructeur.

• Utilisation même occasionnelle de biocarburant type B20 ou B30 (véhicules diesel) ou d'essence contenant plus de 3 % de méthanol.

Exemplaire Client

Peugeot recommande Total

2008 (P24E) - EB2ADTS/EU63 1200 3 CYL ESSENCE

« PLAN D'ENTRETIEN »

Chère cliente, Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un véhicule de notre marque.

Les informations que vous trouverez ci-dessous, précisent les interventions à réaliser dans le cadre de l'entretien de votre véhicule et correspondent aux conditions de roulage que vous avez prévues.Elles vous permettent d'anticiper vos opérations d'entretien.

La périodicité des révisions dépend de la durée et du kilométrage. Il est impératif de respecter le premier des deux termes atteint.
Le diagnostic embarqué peut vous indiquer la nécessité d'anticiper l'entretien par l'intermédiaire de l'allumage d'un témoin.

ENTRETIEN	Condition d'utilisation normales	Conditions d'utilisation sévères*
OPÉRATIONS SYSTÉMATIQUES		
Révisions : opérations systématiques	Tous les 20000 Km / 1 an(s)	Tous les 15000 Km / 1 an(s)
OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Remplacement du filtre d'habitacle	Tous les 20000 Km / 1 an(s)	Tous les 15000 Km / 1 an(s)
Remplacement du liquide de frein	Tous les 2 an(s)	Tous les 2 an(s)
Contrôle du réglage des projecteurs	4 an(s) Puis tous les 2 an(s)	4 an(s) Puis tous les 2 an(s)
Remplacement du filtre à air	Tous les 40000 Km / 4 an(s)	Tous les 30000 Km / 4 an(s)
Remplacement des bougies d'allumage	Tous les 40000 Km / 4 an(s)	Tous les 30000 Km / 4 an(s)
Remplacement de la courroie d'entraînement des accessoires	100000 Km / 6 an(s) Puis tous les 200000 Km / 12 an(s)	105000 Km / 6 an(s) Puis tous les 210000 Km / 12 an(s)
Remplacement de la courroie de distribution	100000 Km / 6 an(s) Puis tous les 200000 Km / 12 an(s)	105000 Km / 6 an(s) Puis tous les 210000 Km / 12 an(s)
Contrôle du PH de liquide refroidissement	120000 Km / 4 an(s) Puis tous les 20000 Km / 1 an(s)	120000 Km / 4 an(s) Puis tous les 15000 Km / 1 an(s)
Remplacement du liquide de refroidissement	Tous les 180000 Km / 10 an(s)	Tous les 165000 Km / 10 an(s)
Remplacement du kit de courroie d'entrainement des accessoires	200000 Km / 12 an(s) Puis tous les 200000 Km	210000 Km / 12 an(s) Puis tous les 210000 Km
Remplacement du kit de distribution	200000 Km / 12 an(s) Puis tous les 200000 Km	210000 Km / 12 an(s) Puis tous les 210000 Km

HUILES MOTEURS AUTORISÉES

00W20 B71 2010 (C5) - 00W30 B71 2312 (C1C2) - EM:00W30 B71 2312

Je certifie, …….. avoir pris connaissance des conditions d'entretien de mon véhicule

j'ai choisi : ☐ Entretien normal

☐ Entretien sévérisé

Le : ……

Signature

Si vous êtes amené(e) à modifier vos conditions d'utilisation et que ces dernières répondent alors aux caractéristiques d'une utilisation sévère définie dans le carnet d'entretien, vous devrez appliquer le plan d'entretien séverisé décrit ci-dessous.

Nous vous recommandons de joindre ce feuillet à vos documents de bord, en cas de perte,il vous suffit de le demander à votre point de vente PEUGEOT ou de vous rendre dans votre espace personnel MyPeugeot (www.mypeugeot.fr).

Si vous répondez à l'une ou plusieurs des conditions sévères d'utilisation suivantes un entretien spécifique sera nécessaire :

- Porte à porte permanent.
- Utilisation urbaine (type taxi, ambulance, vitesse moyenne inférieure à 20 km/h, auto-école).
- Petits trajets répétés (inférieur à 10 km) avec moteur froid (après arrêt supérieur à 1 heure).
- Séjour prolongé dans :des pays à atmosphère poussiéreuse, des pays possédant des carburants inadaptés aux recommandations du Constructeur.
- Utilisation même occasionnelle de biocarburant type B20 ou B30 (véhicules diesel) ou d'essence contenant plus de 3 % de méthanol.

Exemplaire Point de Vente

Peugeot recommande Total